

**AVIS N° 14**  
**DU COMITE DES INDICES BOURSIERS**

Le Comité des Indices Boursiers a décidé lors de sa réunion du 07 juillet 2011 :

- 1- De mettre à jour l'échantillon qui compose l'indice TUNINDEX en y incluant la valeur MODERN LEASING à partir du **lundi 18 juillet 2011** avec les caractéristiques suivantes :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT
4 000 000	30%	1

- 2- De mettre à jour l'échantillon qui compose les indices sectoriels « 8000 – Sociétés Financières » et « 8700 – Services Financiers » en y incluant la valeur MODERN LEASING à partir du **lundi 18 juillet 2011**.
- 3- De modifier la classification sectorielle de la société Poulina Group Holding :  
Poulina Group Holding quitte les indices sectoriels « 8000 – Sociétés Financières » et « 8700 – Services Financiers » et intègre les indices sectoriels « 3000 Biens de Consommation » et « 3500 – Agro-alimentaire et Boissons » à partir du **lundi 18 juillet 2011**.
- 4- De publier l'indice qui représente le super secteur « 3500 – Agro-alimentaire et Boissons » à partir du **lundi 18 juillet 2011**.
- 5- Le retrait de la société STIP de l'échantillon de l'indice TUNINDEX et des indices sectoriels « 3000 Biens de Consommation » et « 3300 – Automobiles et Equipementiers » à partir du **lundi 18 juillet 2011**, compte tenu du fait que la valeur STIP, est inscrite au groupe des valeurs, qui sont affectées par des événements susceptibles de perturber durablement leur situation.
- 6- De publier sur le site de la Bourse l'historique de l'indice TUNINDEX en devises étrangères Dollar US et EURO.

Par ailleurs, le Comité des Indices Boursiers a modifié la composition de l'échantillon de l'indice TUNINDEX et des indices sectoriels : *L'échantillon qui compose l'indice TUNINDEX et les indices sectoriels est ouvert aux valeurs admises à l'un des marchés de la Cote de la Bourse des titres de capital dont la période de séjour est supérieure à un mois (à compter de la date de démarrage des négociations).*

Un guide des indices boursiers, mis à jour, sera publié sur le site de la Bourse.

En conséquence, à partir du lundi 1<sup>er</sup> août 2011,

- l'échantillon qui compose l'indice TUNINDEX sera mis à jour en y incluant les valeurs BTE (ADP), PLACEMENT TUNISIE SICAF, SPDIT SICAF, TUNINVEST SICAR, CARTHAGE CEMENT, SERVICOM, TELNET HOLDING avec les caractéristiques suivantes :

VALEUR	NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT
BTE (ADP)	1 000 000	100%	1
PLACEMENT TSIE SICAF	1 000 000	20%	1
SPDIT SICAF	26 880 000	20%	1
TUNINVEST SICAR	966 000	70%	1
CARTHAGE CEMENT	145 423 907	50%	1
SERVICOM	2 358 000	50%	1
TELNET HOLDING	11 028 000	20%	1

7- l'échantillon des indices sectoriels suivants seront mis à jour :

- « 8000 – Sociétés Financières » et « 8300 – Banques » en y incluant la BTE pour ses Actions à Dividende Prioritaire sans droit de vote,
- « 8000 – Sociétés Financières » et « 8700 – Services Financiers » en y incluant les sociétés PLACEMENT TUNISIE SICAF, SPDIT SICAF et TUNINVEST SICAR,
- « 2000 – Industries » et « 2300 – Bâtiment et Matériaux de Construction » en y incluant la société CARTHAGE CEMENT,
- « 6000 – Télécommunications » et « 6500 – Télécommunications » en y incluant la société SERVICOM et
- « 9000 – Technologie » et « 9500 – Technologie » en y incluant la société TELNET HOLDING.